

La Saussaye



Le mot du Maire



Mesdames et Messieurs,

Alors que nous connaissons un contexte de tensions économiques et énergétiques qui perdure, induisant une augmentation des prix qui a un fort impact sur notre quotidien, les particuliers comme les collectivités sont confrontés à des crises sans précédent qui pourraient menacer les services publics.

Les coûts annoncés sur nos prochaines factures sont de l'ordre de +25 % pour l'électricité et de +125 % pour le gaz. Cette situation nous amène à mettre en place un plan de sobriété énergétique qui prévoit des économies de consommation d'énergie au sein des structures municipales. Outre le suivi renforcé de nos chaufferies, le conseil municipal, lors de la séance du 20 septembre 2022, a modifié pour la 3^e fois depuis 2016, la programmation de l'éclairage public. Cette mesure contribuera partiellement à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. La réalisation de travaux dans nos bâtiments communaux dans le cadre de l'amélioration **énergétique est une priorité notamment sur nos trois groupes scolaires**. L'appui d'un maître d'œuvre est essentiel pour mener à bien ce projet.

Le conseil municipal a engagé une modification du P.L.U sur trois axes: Le premier est de faire évoluer notre règlement sur les clôtures, le deuxième est de revoir les coefficients d'emprise au sol des constructions et, enfin le troisième a pour but de définir un programme d'urbanisation sur une parcelle rue Guillaume d'Harcourt.

Certains d'entre vous, usagers des services publics, constatent au quotidien l'avancée des travaux de l'extension de la Mairie avec la création d'une salle de conseil et de mariage, mais aussi le déplacement de l'agence postale communale en lieu et place de l'ancien accueil de la Mairie. Ce service, indispensable au fonctionnement de chacun, est financièrement supporté par le budget communal que ce soit en investissement ou en fonctionnement. Un pôle numérique est également prévu afin de permettre aux saulcéens d'accéder à la technologie de plus en plus nécessaire aujourd'hui pour les démarches administratives. Le maintien du service public est un engagement au quotidien et notre personnel communal, qu'il soit à la poste, à la mairie, aux écoles ou aux services techniques, participe pleinement à cet objectif de vous servir. Des travaux lourds techniquement et financièrement sont engagés pour la rénovation de la maison du sonneur dans le cadre de la sau-

vegarde de notre patrimoine communal. Ces travaux sont néanmoins largement subventionnés par nos partenaires tels que l'état, le département et l'agglomération Seine-Eure sans lesquels rien ne pourrait voir le jour. Je les remercie tous au travers de ces quelques lignes.

2023 sera l'année des inaugurations: Le collège André Maurois, l'église Saint-Martin-la-Corneille, l'extension de la Mairie et la maison du sonneur. Ces moments partagés seront un juste retour sur les engagements du conseil municipal et de nos partenaires. Plus d'un million d'euros ont été mobilisés pour nos collégiens, le patrimoine communal et les services publics. Nous avons aussi procédé à la réfection de la toiture de l'école maternelle Louis Pasteur, à l'ajout d'un columbarium au cimetière st martin et à la pose de cinq nouvelles bornes incendies pour votre sécurité. La livraison, cette année, d'un préau à l'école maternelle vient compléter cette longue liste des investissements communaux qui bien sûr sont possibles grâce à notre budget excédentaire depuis plusieurs années. Je profite de ce moment pour remercier les conseillers qui m'ont autorisé à engager ces investissements sans alourdir l'impôt et sans emprunt.

Pour rester sur des notes positives, j'ai le plaisir d'accueillir 2 nouveaux commerçants: M. Chivot, nouveau propriétaire du café du centre, et M. et Mme Azzola qui ont permis la renaissance de la boulangerie, très attendue par tous. Avec Anthony Eloy, notre boucher et Madame Nouhaud, notre pharmacienne, ils font vivre nos commerces de proximité. Faites leur confiance! Nous avons besoin d'eux et réciproquement. Je profite de cet édito pour souhaiter à notre boulanger un prompt rétablissement et l'assurer du soutien de l'équipe municipale.

La vie associative a été quelque peu chamboulée avec la démission la quasi-totalité des membres du comité des fêtes (c.l.o.s), organisateur de la fête Saint-Louis appréciée de tous. Je leur adresse, une nouvelle fois, mes remerciements pour toutes ces années d'engagement. L'agenda associatif 2023, que vous trouverez en fin de bulletin, marque le dynamisme de nos bénévoles; là aussi, je ne peux que vous encourager au quotidien ou lors des événements à rejoindre nos associations.

Avec optimisme, abordons cette année le regard tourné vers l'horizon.

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année à venir en vous souhaitant d'être entourés de vos proches et de celles et ceux qui vous sont chers. Bonne année 2023!

Très chaleureusement, **Didier GUÉRINOT**





Aux P'tites Douceurs

Boulangerie - Pâtisserie

50, rue Abbé Bellemin - 27370 La Saussaye
09 78 80 15 86 - auxpitesdouceurs@gmail.com

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 7 h 30-13 h 30 / 15 h-19 h 30
Dimanche : 7 h 30-13 h - Fermé le mercredi

Commune

Modification n° 1 PLU La Saussaye : bulletin communal janvier 2023

La modification n° 1 du PLU a été prescrite par arrêté du Président de l'Agglomération Seine-Eure en août 2022. Les études sont en cours et un dossier de concertation est disponible en Mairie, accompagné d'un registre dans lequel il est possible de consigner des remarques. Des documents sont également disponibles en ligne sur le site de la commune ou de l'Agglomération Seine-Eure.

Cette procédure a pour objet de modifier les règles sur les clôtures, de faire évoluer les règles concernant l'emprise au sol des constructions et d'encadrer l'urbanisation d'un secteur situé Rue Guillaume d'Harcourt. Ces évolutions réglementaires permettront de répondre à différents enjeux actuels tels que la valorisation de l'identité et du patrimoine architectural et végétal de la commune, la lutte contre les îlots de chaleur ou encore la préservation de la biodiversité.

Un temps d'échanges afin de présenter le projet de modification aux habitants sera organisé en début d'année prochaine.

Une enquête publique est prévue en milieu d'année, pour une approbation prévue d'ici la fin de l'année de 2023.



Territoire Engagé pour la Nature (TEN)

Le Jury TEN a décerné à la commune de la Saussaye la reconnaissance **Territoire Engagé pour la Nature (TEN)** pour la période allant de 2023 à 2025.

Les points forts du dossier portent sur les projets suivants :

- Un inventaire participatif des mares de la commune, en partenariat avec l'Agglo Seine-Eure et le conservatoire d'espaces naturels de Normandie.
- La volonté de maintenir les terres agricoles, en favorisant l'installation de structures de productions agricoles favorables à la biodiversité.
- L'implication des habitants de la commune dans des actions en faveur de la biodiversité grâce à des démarches participatives, des chantiers, des animations et des sorties nature.

Association

Association Mieux Vivre

L'association Mieux Vivre fêtera ses 15 ans cet été. Avec un éclairage culturel porté sur notre société pour améliorer ensemble notre qualité de vie, elle organise :

- le Cercle lecture qui se réunit tous les mois pour échanger sur les dernières nouveautés reçues et préparer les coups de cœur des prix littéraires,
- le Festival du livre de La Saussaye à rayonnement national, entraînant dans son sillage une trentaine d'établissements scolaires et bibliothèques,
- le Festival Bien-être Nature Environnement très impliqué sur l'écologie locale, la préservation de l'environnement, le développement durable, le recyclage et le compostage, la découverte des espaces naturels sensibles du territoire,
- la Foire aux livres d'occasion et des auteurs indépendants.

Elle propose aussi des événements autour de la gastronomie, du patrimoine, des rencontres, des conférences, des ciné-débats, des spectacles (théâtre, musique, chant), des concours d'écriture, de l'incitation à la lecture, des valeurs sociétales et des grandes causes nationales.

Association de sauvegarde du patrimoine Saucéen (ASPS)

Notre association est désormais reconnue d'intérêt général (défiscalisation possible des dons).

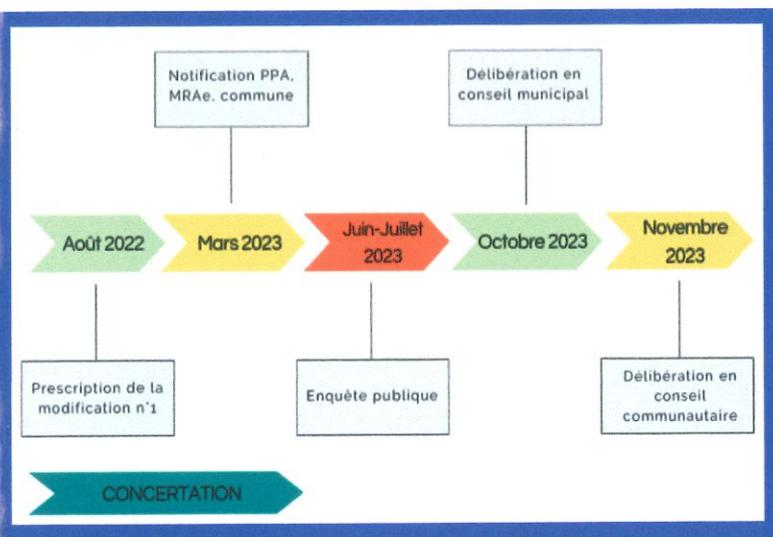
En 2023, la sauvegarde de notre patrimoine va aborder une nouvelle étape avec le projet de restauration des vitraux endommagés de la Collégiale.

Les bénéfiques de nos différentes manifestations à venir (théâtre, soirée dansante, expositions, concert chorale, salon du vin et de la gastronomie...) seront principalement au profit de ce chantier. Venez nombreux à celles-ci et apportez ainsi « votre pierre à l'édifice ».

Pour mieux connaître et partager notre patrimoine, nous proposerons prochainement deux nouveaux circuits de randonnées, l'un « Saint-Louis » et l'autre « Saint-Martin », à la portée de tous.

Site internet : www.asps-lasaussaye.fr

L'équipe ASPS



Info fibre

Quand il y a un dommage sur le réseau fibre, la procédure est la suivante : le FAI (Fournisseur d'Accès Internet) doit ouvrir un ticket incident auprès d'Eure Normandie THD, l'exploitant du réseau Eure Numérique, pour qu'il déclenche une intervention de réparation. Tout ceci est transparent pour le client pour lequel l'interlocuteur reste son FAI.

L'administré doit voir ce problème avec le FAI et s'assurer qu'il a bien prévenu Eure Normandie THD. Pour le vérifier elle peut contacter Eure Normandie THD via sa plateforme au 0 809 54 99 27.

Collecte pour l'Ukraine

Nous remercions le CCAS et les donateurs pour la collecte des dons pour l'Ukraine qui a rencontré un vif succès en janvier.